

---

NON IDENTIFIE: Nous allons commencer l'appel.

GISELLA GRUBER: Judith va nous rejoindre sur la sale Adobe Connect et nous allons commencer officiellement l'enregistrement et l'interprétation de cet appel.

Bonjour et bonsoir à tous. Bienvenus dans cet appel mensuel de l'ALAC ce mardi 27 juillet 2017 à 21 h UTC.

Aujourd'hui dans notre appel, nous avons la présence d'Alan Greenberg, Javier Ruis Jovet, Kaili Kan, Sebastien Bacholet, Andrei Kolesnikov, Baastian Gosling, Tijani Ben Jemaa, Seun Ojedeji, Julie Hammer, Cheryl Langdon-Orr, Yrjo Lansipuro, Olivier Crépin-Leblond, Sarah Kiden, Vernatius Okwu Ezeama, John More, John Laprise, Ricardo Holmquist, Matthew Rantanen, Edem Nunekpeku, Judith Hellerstein.

Sur le canal espagnol, nous avons Maritza Aguero, Vladimir Davalos, ainsi que Alberto Soto.

Sur le canal français, nous avons Aicha Addaad, Guiguemde Jacques, et Gadbidé Gab-Hingonné.

Nous avons reçu des excuses de Marita Moll, Maureen Hilyard, Roland Yarbrough, Holly Raiche, Leah Symekher, Glenn Mcknight, Léon Sanchez, et Ali Almeshal.

Du personnel ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Ariel Lang, Yesim Nazlar, Evin Erdoğan, et moi-même Gisella Gruber. Nous avons

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

également Aida Noblia et Nkem Nweke qui nous ont rejoints en tant que participants.

Sur cet appel, nous avons des services d'interprétation en espagnol, en français et en russe.

Sur le canal espagnol nous aurons Véronica et Marina, sur le canal français Camilla et Aurélie, et sur le canal russe Yuliya et Maya.

Je voudrais à ce moment-là vous rappeler de dire vos noms au moment de prendre la parole afin de permettre à ce que les interprètes vous identifient sur les canaux linguistiques et ainsi que pour les procès et de parler à un débit raisonnable pour permettre une interprétation précise.

Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG: Merci Gisella. Est-ce que vous m'entendez correctement ? Je suis sur un téléphone qui n'est pas ce que j'utilise d'habitude. Est-ce que vous m'entendez correctement, y compris les interprètes ? Pas de plainte pour l'instant, donc j'espère que vous m'entendrez.

TIJANI BEN JEMAA: Non Alan on vous entend très faible, très loin.

ALAN GREENBERG: Je parle plus fort, est-ce que ça va mieux ?

TIJANI BEEN JEMAA: Ca va mieux merci.

ALAN GREENBERG: Très bien, j'essaierais de parler plus fort à ce moment-là. Y a-t-il des commentaires concernant notre ordre du jour ou des points divers que vous souhaiteriez y ajouter ?

En l'absence de main levée, je suppose que l'ordre du jour est accepté tel quel.

Le premier point à l'ordre du jour est donc celui des actions à suivre.

Heidi, vous dites qu'il n'y a pas beaucoup de choses à faire, mais y a-t-il des points ou des actions à compléter ?

HEIDI ULLRICH: Bien, il y a eu quelques ajouts et quelques activités qui ont été complétés par rapport à ce qui apparaît dans l'ordre du jour, mais rien d'urgent. J'inviterais donc les membres de l'ALAC de consulter la page. Et s'ils voient leur nom sur les actions à suivre, ce sera à eux de les compléter. Mais comme je le dis, on est toujours dans les délais et on est en train de travailler sur ces activités.

ALAN GREENBERG: Très bien, s'il n'y a rien d'autre à dire là-dessus, on passera donc au point numéro 4 à l'ordre du jour, et je cèderais la parole à Ariel pour qu'elle présente des activités d'élaboration de politique de l'ALAC. Ariel, pourriez-vous nous présenter les points qui apparaissent en ce concernant les activités d'élaboration de politique de l'ALAC et sur les nouveaux gTLD ?

ARIEL LANG: Merci Alan. Pour ce qui est des commentaires publics, nous n'avons vu que 2 que nous avons discutés. L'un porte sur une consultation publique qui conclura sous peu. Il portait sur une version préliminaire d'un cadre d'interprétation. Pour les droits de l'homme, j'ai envoyé des mails pour demander quel était l'avis de l'ALAC de manière à pouvoir informer notre déclaration. Et finalement, l'ALAC a approuvé cette déclaration.

ALAN GREENBERG: Quand est-ce que cela commence ?

ARIEL LANG: J'ai tout envoyé par mail. C'est ouvert depuis le 14 juin.

ALAN GREENBERG: Ha, je me demande donc pourquoi nous n'avons pas discuté de cette question à Johannesburg? Je n'étais pas conscient de cela j'avoue. Je ne sais pas s'il y a quelqu'un qui l'ait lu, qui soit au courant et qui ait des commentaires à soulever? Ou des points sur lesquels il vous semble qu'il faille qu'on se penche ? Non ? Je ne vois pas de personne qui lève la main. Il semblerait que personne ne veut s'en occuper, donc on dirait à priori que ce n'est pas une question qui pose des problèmes de sécurité.

J'ai Olivier qui lève la main. Allez-y.

---

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Alan. Je pense qu'on a une experte en cyber sécurité qui est membre individuel de l'ALAC qui s'était engagée à nous faire ses retours, nous faire savoir quel serait notre intérêt par rapport à ce cadre d'interprétation des droits de l'homme.

ALAN GREENBERG: Très bien. Donc il faudrait qu'elle nous envoie ces informations sous peu, parce qu'on n'a pas vraiment beaucoup de temps.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Non, je ne savais pas non plus, mais en tout cas on attend ces informations de sa part.

ALAN GREENBERG: Très bien. Donc point suivant. C'est la procédure révisée de l'ICANN pour gérer les conflits de WHOIS avec la loi de confidentialité. Il s'agit d'une question qui porte sur des aspects procéduraux. Je vois Cheryl qui lève la main.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci. Je sais que Holly avait posé des questions, elle n'est pas connectée mais elle avait des commentaires à faire. Elle avait présenté une option de déclaration de la dernière réunion d'APRALO.

Et Alan, elle était intéressée par cette question non pas pour les mêmes aspects que vous.

---

Cela nous présente la possibilité de conformer les principes opérationnels de la GNSO avec les procédures que suit la communauté habilitée, qui est maintenant mise en place suite à la transition.

Donc je recommande que vous ne fassiez pas de commentaires là-dessus.

ALAN GREENBERG:

Est-ce qu'il y a quelqu'un qui souhaite s'opposer à ce que Cheryl vient de dire ?

Cela n'étant pas le cas, nous avons décidé de ne pas faire de déclaration là-dessus.

Nous allons donc passer au dernier point, c'est RSEP. Pour ceux qui n'ont pas lu les mails ces dernières 4 semaines, je vous expliquerais que RSEP a demandé à ce que l'on apporte une modification à son contrat.

Le processus est révisé par l'ICANN, et si l'ICANN ne voit pas de problème par rapport à la concurrence ou à la sécurité, ils vont accepter ces modifications.

Supposons que la modification requiert une modification contractuelle. À ce moment-là, cette modification contractuelle devra également faire l'objet d'une consultation publique.

Je présente cela parce que ça s'inscrit dans une période de grâce, comme on l'appelle, c'est une période dans laquelle il se pourrait qu'il y ait différents résultats.

---

Ça pourrait être par exemple un contrat sur lequel il manquerait d'évaluer si cela a un impact chez les titulaires de nom de domaine ou pas ;

D'autre part, à partir des autres périodes de grâce nous avons reçu des commentaires qui suggéraient que cela n'était pas d'impact pour notre communauté, et c'est pourquoi je propose que l'on ne fasse pas de commentaire là-dessus.

Mais on a beaucoup discuté de la durée des périodes de 60 jours également ; Il y a des personnes qui disaient que cette période n'était pas suffisante.

Je n'ai pas de problème si vous voulez présenter un commentaire concernant la durée des périodes, mais ce n'est pas exactement sur quoi porte cette consultation publique. C'est surtout pour assurer la concurrence et la sécurité de ces TLD.

Le RSEP ne pourrait pas être rejeté en raison de sauvegardes pour les consommateurs ou pour les titulaires de noms de domaine. Encore une fois, on pourrait discuter de cela dans l'avenir. Pour le modifier, vous savez qu'il faudrait un PDP puisque cela existe depuis un nombre d'années.

Mais en discutant de cette question avec le personnel de l'ICANN, j'ai appris que si un RSEP résultait d'une modification contractuelle faisant l'objet d'une consultation publique, on aurait la possibilité de saisir cette période de consultation publique pour soulever la question des problèmes pour les consommateurs.

---

Que je sache, on n'a jamais de RSEP qui ait eu ce type d'implication pourtant.

Donc il me semble que cet RSEP ne mériterait pas de commentaire spécifique et je pense qu'on n'aurait pas besoin de prendre des mesures sur cet RSEP, comme le lancement d'un PDP dans le court terme.

Y a-t-il des commentaires ? Je sais qu'il y a eu beaucoup de personnes qui se sont exprimées là dessus sur la liste de diffusion, donc je voudrais vous donner la possibilité de prendre la parole au cas où vous auriez des commentaires à faire en ce moment.

Non ?

Donc en l'absence de commentaire et d'intervention, nous allons passer au point suivant à l'ordre du jour, sachant que nous avons déjà décidé des statuts constitutifs de l'ICANN et des procédures opérationnelles de la GNSO et du cadre d'interprétation préliminaire pour que l'opérateur de registre réponde aux menaces de sécurité.

Olivier, vous levez la main.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui, merci Alan. Pardon j'ai eu un peu de mal à trouver le bouton pour lever la main.

Je vous remercie de cette analyse. Je suis d'accord avec vous. C'est vrai que ce n'est pas le moment pour exprimer notre avis là-dessus, mais je ne sais pas quelle serait la procédure pour mettre cela de côté et le reprendre au bon moment.



---

Moi aussi je m'inquiète du manque de temps et des limitations que nous avons, comme vous l'avez dit, en tant qu'ALAC, pour que les intérêts des utilisateurs finaux et de l'ALAC soient défendus.

Pour moi, cela constitue potentiellement une porte ouverte pour un gain. Je ne sais pas exactement comment se ferait-il, mais si les contrats peuvent être modifiés d'une manière qu'ils puissent avoir un impact négatif vis-à-vis des utilisateurs finaux, il faudrait que l'on s'oppose à cela. Merci.

ALAN GREENBERG:

Oui, c'était exactement ce que je pensais aussi ; je ne sais pas si j'ai bien été informé, mais je pense que mes sources étaient correctes dans le sens que toute modification contractuelle est publiée pour consultation publique, alors que RSEP ne suit pas le même processus de consultation publique formelle.

Donc je partage cette inquiétude avec vous. Or si le RSEP était modifié, cela requerrait un PDP si l'on voulait modifier le processus de RSEP.

Donc s'il y avait des aspects à modifier dans un sens ou un autre, je ne suis pas contre.

Et il me semble que l'une des premières questions nous seraient posées par la GNSO serait si le problème que nous essayons de résoudre est un problème qui nous préoccupe et s'il y a des preuves qui montrent qu'au cours de toutes les années qu'on a eu le RSEP il y a eu un impact négatif sur les utilisateurs finaux. Si cela était le cas, il faudrait que l'on suive le processus de PDP. Mais il faudrait que l'on fasse cette analyse avant de

---

prendre une décision et que l'on sache si cela présente une menace pour la confiance du consommateur ou pas.

Est-ce que vous avez d'autres remarques à faire ? Cheryl, est-ce que vous voulez prendre la parole ?

Oui, est-ce que Seun veut parler ?

Je n'entends rien, donc je pense qu'il n'y a pas d'autres demandes de commentaires, d'intervention. Bien.

Avant de passer à l'autre point de l'ordre du jour, y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Je n'en vois pas.

Alors le point suivant. Les ALS. Et je passe la parole à Evin.

EVIN ERGOGDU :

Merci beaucoup Alan, je serais rapide. Si vous regardez l'ordre du jour que j'ai actualisé, et la page correspondante à ce point de l'ordre du jour, vous avez un tableau actualisé avec un nombre total de 228 ALS.

Nous avons certifié jusqu'à présent dans la région LACRALO, et nous allons également certifier à l'APRALO la Armanian Internet Traffic Exchange Foundation, ARMIX.

Nous sommes actuellement en train de gérer une candidature APRALO et trois candidatures AFRALO, avec deux nouveaux membres certifiés en tant que membres individuels pour la région AFRALO. Et de nouvelles ALS au cours du mois de septembre.

Voilà tout ce que j'avais à vous dire.

ALAN GREENBERG: Merci Evin. Alors, même si je participe à cet appel, je suis dans un camp, et ce que j'aimerais recommander, c'est la chose suivante. On a reçu tous ces documents, est-ce qu'on les a bien étudiés jusqu'à présent ?

EVIN ERDOGDU : Oui, c'est vrai, mais peut-être que je vais demander à une personne d'APRALO de faire un commentaire là-dessus ?

ALAN GREENBERG: Oui, la raison pour laquelle nous nous sommes interrompus, c'est parce qu'il y a un certain nombre de commentaires de la part des membres de l'ALAC et on nous a dit que cela avait été amplement débattu, et qu'ils en étaient fermement convaincus. Moi j'étais préoccupé par le fait que certains pourraient penser qu'il y ait éventuellement une violation du fait que l'organisation doit être construite par les utilisateurs, même s'il y a des utilisateurs finaux qui ont leur point de vue à défendre. Et je ne pense pas que ce soit clos, ce débat.

Mais peut-être que j'ai raté certains emails et que des personnes peut-être plus au courant pourraient nous informer ? De sorte que tous les membres de l'ALAC soient informés à ce sujet.

Cheryl, vous êtes la seule à pouvoir nous informer ? Est-ce que vous avez de nouvelles informations ?

CHERYL LANGDON-ORR : Non, je n'ai pas plus d'informations. Kaili a plus peut-être.

---

ALAN GREENBERG:                   Donc je cède la parole à Kaili. Malheureusement, j'ai un petit écran et je ne vois plus son nom à l'écran. Donc excusez-moi Kaili.

Kaili, vous avez des commentaires là-dessus ?

KAILI KAN :                           Non, pas vraiment.

[L'interprète n'arrive pas entendre ce qui est dit, l'audio est vraiment mauvais.]

ALAN GREENBERG:                   Bien, je pense qu'on va poursuivre cette conversation par mail.

Olivier, par rapport à ce qui a été dit sur...

Écoutez, je vais ajouter quelque chose sur la liste de diffusion, on va poursuivre cette conversation, et si besoin est on va donc continuer ce débat avec la liste de diffusion interne de l'ALAC.

Bon, Olivier n'est pas membre ALAC, mais je veux être sûr que tout le monde soit d'accord.

Sébastien je crois qu'on n'arrive pas à vous entendre.

Sébastien on n'arrive pas à vous entendre, c'est très, très faible le son.

Oui, j'arrive à peine à vous entendre, je ne sais pas si les interprètes pourront vous entendre.

---

GISELLA GRUBER : Alan, écoutez, Voyons si les interprètes arrivent à entendre Sébastien ou pas. Non, les interprètes n'arrivent pas à écouter Sébastien. Est-ce qu'on peut peut-être essayer d'avancer.

ALAN GREENBERG: Oui, moi si j'arrive à l'entendre, je vous ferai un résumé de ce qu'il dit.

SEBASTIEN BACHOLET : Pourrais-je suggérer...  
  
[L'interprète a vraiment du mal à entendre Sébastien, l'audio est vraiment mauvais]

GISELLA GRUBER : Oui, il y a quelqu'un qui est en train de taper sur un clavier et le micro est ouvert, c'est vraiment [changeant].

ALAN GREENBERG: Oui, je crois que c'est Sébastien qui a essayé de taper ce qu'il était en train de dire sur son clavier. Est-ce qu'on peut l'appeler sur son portable s'il vous plait, pour avoir une meilleure communication ?

GISELLA GRUBER : Oui, bien sûr, on va le faire tout de suite.

---

ALAN GREENBERG: Oui, je vois votre commentaire, on attend encore quelques secondes pour essayer de le joindre. Est-ce qu'on arrive à joindre Sébastien ou est-ce qu'on poursuit ?

GISELLA GRUBER : Oui on essaye de le joindre, là à l'instant.

SEBASTIEN BACHOLET : Oui, oui je suis là. Oui, Seun voulait savoir si vous pouviez l'entendre lui aussi?

ALAN GREENBERG: Oui.

SEBASTIEN BACHOLET : Veuillez m'excuser, ma connexion internet n'est pas vraiment bonne.

Alors, par rapport à la question soulevée par Olivier, je voulais poser une question plus générale qui serait la suivante : est-ce qu'on est en train de faire une course contre la montre ?

Et quel que soit le membre on le prend parce que c'est un nouveau membre ?

Est-ce qu'on ne devrait pas prendre un petit peu de recul et réfléchir par rapport au type d'organisation que l'on souhaite ?

Moi, j'ai l'impression qu'une partie des nouveaux membres ne participent même pas. Certains bien entendu de ces membres

---

participent et c'est une excellente chose, mais ça n'est pas une bonne politique, celle-ci.

Parfois j'ai l'impression qu'on veut entrer en concurrence avec la GNSO, avec d'autres régions pour avoir un plus grand nombre de membres, pour avoir un meilleur salaire à la fin du mois, bon on n'est pas payés mais ce n'est pas grave.

Donc c'est quelque chose sur lequel il faut réfléchir et qu'il faut inclure dans la révision, parce que dans une certaine mesure, c'est totalement contradictoire par rapport à l'objet même de cette révision. Et ça n'est pas bon pour la santé d'At-Large dans son ensemble.

ALAN GREENBERG:

Oui, merci Sébastien de ces commentaires. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Oui Seun, je vous donne la parole dans une seconde.

Oui, j'ai tendance à être d'accord avec Sébastien pour voir pourquoi est-ce que ces ALS veulent devenir membres de l'ICANN.

Seun, allez-y. Oui.

SEUN OJEDEJI :

Merci. Oui, je suis d'accord avec ce que vient de dire Sébastien.

Je voulais tout simplement dire la chose suivante. Il faudrait aussi rentrer plus dans le détail dans l'analyse des candidatures des ALS.

Lorsque je reçois une candidature, je n'ai pas vu d'information par rapport au fait de savoir si cette ALS a déjà présenté une candidature ou pas par le passé.

---

Si une personne essaye de devenir membre, quelles sont ses motivations ? C'est important de le savoir. Pourquoi est-ce que ces personnes veulent devenir membres ? Et l'utilisation que cette personne va faire du fait d'être membre.

Et ensuite, d'un point de vue technique, je ne sais pas ce que veut dire point d'entrée. Je ne sais absolument pas ce que ça veut dire. Je ne vois pas comment elles peuvent s'intégrer dans ce genre de structure ALS au sein de l'ALAC.

Voilà ce que j'avais à dire. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup Seun.

Deux commentaires brièvement.

Oui, ces points d'échanges peuvent être échangés entre pratiquement toutes les personnes. Moi, la seule chose que je sais c'est qu'il a dit qu'il y a plusieurs membres ou candidats ALS qui étaient contrôlés par les utilisateurs finaux, et donc qu'il serait bon que ces membres deviennent ALS à part entière en tant que représentant des utilisateurs finaux. Je ne crois pas qu'il y ait eu autre chose à part cela.

ALBERTO SOTO :

Oui, merci. Je me souviens que j'ai fait une demande de clarification avec une ALS d'Inde, et à l'époque il y avait un nombre très élevé d'associations qui étaient associées aux utilisateurs finaux. Et je ne pense pas que dans ce cas précis cette ALS soit connectée. C'est



---

justement l'inverse. Il faudrait analyser plus profondément cette question et examiner avec plus de soins cette question.

CHERYL LANGDON-ORR : Audio assez difficile du reste.

GISELLA GRUBER : Oui, on vous entend assez mal Cheryl, est-ce que vous pourriez répéter, parce que les interprètes ont beaucoup de mal à vous entendre.

CHERYL LANGDON-ORR : C'est vraiment difficile.

[C'est vraiment difficile d'écouter Cheryl]

ALAN GREENBERG: Je vais répéter ce que Cheryl dit, si les interprètes ne peuvent pas comprendre.

CHERYL LANGDON-ORR : J'aimerais vous rappeler un certain nombre de choses et réagir à un certain nombre d'autres choses.

D'abord, et pour reprendre les choses à l'envers, d'abord nous avons des organisations, ou grandes organisations comme les structures At-Large, par exemple l'ICANN. Le réseau d'action pour les réseaux entre consommateurs qui est très actif et qui a apporté énormément de contributions.

---

Deuxièmement, par rapport à la fondation en Arménie, dans beaucoup de pays, il y a plus d'une structure At-Large, structures en place.

Pour répondre au commentaire de Sébastien et d'autres, je dirais que nous avons engrangé beaucoup de réussites.

Si je devais prendre un pays parmi d'autres, je dirais que cet exemple c'est celui de l'Arménie.

Donc il faut se souvenir de cela enfin, en tant que structure At-Large ; et je suggérerais que le comité de révision At-Large l'examine avec soin.

Et maintenant, c'est à vous de décider d'accepter ou pas ce conseil, et éventuellement de demander une précision.

ALAN GREENBERG:

Oui, je vais revenir à Satish et ensuite on reviendra là-dessus. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ?

Olivier, je vois que vous voulez intervenir ?

L'autre commentaire par rapport au chapitre ISOC, certains étaient très préoccupés par cela, et je ne sais pas pourquoi on soulève à nouveau ce point ;

Est-ce que quelqu'un dans le personnel ICANN peut nous expliquer pourquoi ce point revient ? Ariel ?

ARIEL LANG :

Merci Alan.

---

On a commencé ce suivi, et on nous a demandé de faire un rapport sur les pays et les régions, et les chapitres ISOC parmi les ALS.

Donc c'est ce qu'on a fait avec Rinalia et on a assuré le suivi de ces chiffres. Donc on a poursuivi sur cette voie. Mais ce n'est pas quelque chose qui devrait poser problème.

ALAN GREENBERG:

Merci. Je vais parler avec Rinalia et je vais voir exactement quelle en est la raison. Mais il serait utile lorsqu'on fait une liste de pays et de territoires, de voir quel est le nombre total, quel est le pourcentage qu'on a.

Olivier, à vous.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup Alan. J'allais faire justement le même commentaire par rapport au chapitre ISOC, que j'ai trouvé un peu étrange. Surtout lorsqu'on regarde que d'autres organisations sont présentes dans d'autres organisations. Donc pourquoi ne pas avoir une liste précise.

Ensuite par rapport aux certifications, j'ai demandé sur le chat si le fait de perdre la certification, et en tant que président de RALO, je suis préoccupé de savoir si l'EURALO continue à être créditée de plus de 30 ALS, plusieurs ont été suspendues, n'ont plus le droit de vote, etc.

Et, là encore, par rapport à l'espace de perte de certification, je vois qu'il y a deux ALS qui doivent... Il est dit qu'après les élections du conseil d'administration, le processus de perte de certification commencera. Je ne sais pas à quelles élections, ou plutôt à quel conseil d'administration,

---

de quel conseil d'administration il s'agit. J'aimerais savoir plus précisément ce qu'il en est. Je ne vois pas s'il y aura d'autres pertes de certification ou pas.

Mais moi ce qui me préoccupe c'est l'EURALO et je vois que rien n'avance.

ALAN GREENBERG:

Merci Olivier. Il y a des de-certification de NARALO qui sont en cours, qui n'ont pas été conclues. Et on attendait jusqu'à après la réunion de l'ALAC. Et il faudra voir donc maintenant que la réunion est passée, si on peut tout faire en même temps. Donc on pourra prendre note de cette [inaudible] qui identifie s'il y a d'autres ALS, autres que celles de NARALO qui suivent en ce moment le processus de de-certification.

Y a-t-il d'autres actions, d'autres ALS à traiter ? Non ?

Autrement nous allons passer au point qui concerne les rapports.

Y a-t-il des agents de liaison, ou des RALO qui souhaitent prendre la parole pour partager avec nous leurs informations récentes ?

Non ? Je ne vois pas de main levée.

Julie a dit que tout est sur sa page web, et Cheryl lève la main.

CHERYL LANGDON-ORR :

Est-ce que vous m'entendez mieux ?

ALAN GREENBERG:

Oui, c'est beaucoup mieux.

---

CHERYL LANGDON-ORR : Alors problème réglé. Je voulais dire qu'il y a une question qui pourrait être de l'intérêt de l'ALAC, qui a été discutée dans la dernière réunion de la GNSO.

La GNSO a tenu une réunion en début du mois, ou alors le 14 juillet, je ne suis pas très sûre. Et ils devaient avoir une deuxième réunion en cas où il y aurait une pétition concernant le plan stratégique. Donc ils ont avancé leur réunion. Donc ils se sont organisés pour avoir une réunion supplémentaire au cas où cela serait nécessaire.

Rien de surprenant n'a été discuté, y compris le fait que le représentant de la communauté était Patrick James, mais je pense que ce qui serait intéressant est de savoir que le président du groupe de travail intercommunautaire sur le groupe de gouvernance de l'internet participera à leur appel mensuel d'août.

La résolution proposée a une rédaction très particulière, il s'agit d'une proposition de deux pages, donc je ne lirais pas tout ce qui a été présenté, mais c'était juste pour faire savoir que la décision du groupe au cours de cet appel était de considérer la déclaration et d'y décider lors de la réunion d'août et qu'il est fort probable que la résolution soit acceptée relativement telle qu'elle a été présentée au [inaudible], c'est-à-dire presque sans modification.

Voilà ce que j'avais à dire. Donc Olivier et le reste de l'équipe, je sais que vous êtes intéressés par les questions de gouvernance, donc vous pourrez peut-être suivre cette discussion. Je ferais de mon mieux pour expliquer sur quoi porte cette déclaration.

---

C'est en fait pour soutenir l'initiative d'assurer que l'on ne puisse pas douter que l'on soutien les travaux du groupe de travail intercommunautaire, tout en soutenant le groupe de travail intercommunautaire sur la gouvernance de l'internet et demandant à ce qu'il y ait une nouvelle structure qui soit proposée pour ce groupe.

ALAN GREENBERG:                   Donc c'est un groupe de travail intercommunautaire ou pas ?

CHERYL LANGDON-ORR :           Oui, c'est un CCWG avec une partie minoritaire des membres qui appartiennent à la GNSO.

ALAN GREENBERG:                   Bien. Lorsque l'on a approuvé la nouvelle charte, on a approuvé la nouvelle charte en tant que CCWG ou autre structure multipartite. Donc je pense que de toute façon la charte sera respectée quel que soit le résultat.

Yrjo vous levez la main, est-ce que vous voulez prendre la parole ?

YRJO LANSIPURO :                   Merci Alan. Mon rapport de la réunion conjointe entre l'ALAC et le GAc lors de la 59<sup>ième</sup> réunion publique de l'ICANN. On a beaucoup discuté dans le cadre des procédures pour les séries ultérieures des nouveaux gTLD. On a beaucoup discuté de cette question. Et mon collègue du GAC [inaudible] rédigera un rapport sur cette réunion et sur les candidatures communautaires.

---

Je lui ai promis de travailler ensemble pour essayer de l'aider et voir si l'ALAC voulait s'exprimer concernant cette question. Qui est d'intérêt pour la communauté aussi, et pour voir s'il y a d'autres questions qui seraient dans l'intérêt de nos deux communautés.

S'il vous semble qu'il y a d'autres sujets qu'il faudrait que le GAC et l'ALAC discutent à Abu Dhabi, faites-le-moi savoir pour que je l'ajoute à l'ordre du jour préliminaire.

ALAN GREENBERG:

Merci. Très bien, je voudrais que le rapport dise qu'on a travaillé ensemble sur un sujet spécial et que c'est ça qui serait intéressant. Il ne faudrait pas attendre jusqu'à Abu Dhabi pour ce faire.

Pardon, je consulte l'ordre du jour. Très bien. Donc on n'a plus d'autres commentaires concernant les rapports et nous allons passer au point suivant qui est le point numéro 7 qui porte sur les voyageurs supplémentaires pour la 60<sup>ième</sup> réunion publique de l'ICANN.

Je vous rappelle qu'on avait reçu la permission de notre programme pilote CROPP pour envoyer deux autres personnes aux réunions de l'ICANN avec les fonds qui nous avaient été alloués, supposant ou sachant que ce doit être des personnes qui sont actives dans la discussion.

On a également une autre personne qui recevra les fonds pour se déplacer dans l'exercice fiscal suivant.

Comme agent de liaison du GAC on a Maureen qui n'utilisera pas ces fonds puisqu'elle est déjà financée comme fonds de l'ALAC.

---

Donc on a trois places à allouer.

J'ai donc demandé à ce l'on ait des présidents sortants et élus qui puissent participer pour l'ALAC comme pour les RALO.

Et vous avez le lien de nos décisions et le document sur l'écran en ce moment.

On n'a pas beaucoup de temps pour se décider. La proposition que nous avons faite suit les décisions que nous avons tenues. Mais nous cherchons à trouver des membres qui soient actifs et impliqués avec nos discussions.

Donc pour [inaudible], on cherche des personnes qui participent aux activités de la GNSO, au PDP, au CCWG, aux groupes de travail de l'ALAC. On n'en a pas beaucoup qui soient actifs en ce moment, mais on en a eu dans le passé, c'est pourquoi on a expliqué.

Et je pense qu'il y a également beaucoup de travail dans la révision de l'ALAC qui pourrait bien sûr aboutir à d'autres processus qui mériteraient de recevoir des fonds pour le déplacement.

Donc je suggère que l'on utilise ces mêmes groupes qui apparaissent ici, que l'on utilise les mêmes listes de l'ALAC et des RALO pour discuter de cette question.

Et j'espérais pouvoir recevoir vos opinions. Donc je vous cède la parole, si vous avez des remarques à faire.

Judith allez-y.



---

JUDITH HELLERSTEIN : Non, pardon, je me suis trompée.

ALAN GREENBERG: Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA : Merci Alan. Malheureusement, je n'ai pas bien compris la procédure. Vous avez dit que vous voudriez qu'il y ait un petit groupe qui décide au nom de l'ALAC ? Est-ce correct ?

ALAN GREENBERG: Oui, c'est bien ce que j'ai dit.

TIJANI BEN JEMAA : D'accord. Je ne pense pas que cela soit acceptable. Je voudrais que ce groupe fasse une sélection et fasse des propositions à l'ALAC parce que l'ALAC devrait décider de la substance de la question. Donc c'est l'ensemble de l'ALAC qui devrait voter.

ALAN GREENBERG: Merci Tijani. Pourtant je pense que ces décisions n'ont jamais correspondu à l'ALAC. Auparavant c'était des décisions des dirigeants des RALO. Très rarement ils tenaient des votes, mais en général c'était une décision qui correspondait aux dirigeants de l'ALAC. Et ça a toujours été une décision des présidents et des dirigeants des RALO en général, ça n'a jamais été une décision de l'ALAC comme telle.

---

TIJANI BEN JEMAA : Oui, je suis d'accord avec vous, c'était un cas différent. Mais maintenant nous avons ces nouvelles places qui ont été approuvées dans le budget, donc ce sont de nouvelles demandes de l'ALAC qui ont été acceptées. C'est pourquoi c'est l'ALAC qui devrait décider.

ALAN GREENBERG: Je ne suis pas d'accord, mais je voudrais savoir ce qu'en pense le reste. On a différents avis entre deux membres de l'ALAC. Y a-t-il un autre membre de l'ALAC qui souhaite s'exprimer là-dessus ? Autrement Tijani et moi allons devoir nous battre. Alberto, allez-y.

Alberto vous avez la parole.

ALBERTO SOTO : Je suis d'accord avec le fait que l'ALAC devrait décider de cette question. Merci.

ALAN GREENBERG: Merci. Sébastien ?

SEBASTIEN BACHOLET : Pardon, j'essayais de trouver le bon bouton sur mon téléphone.

Alan, je comprends votre point de vue et votre proposition, mais je pense que nous sommes l'organe qui prend les décisions pour notre communauté. Si nous allons discuter de questions techniques, même si je comprends ce que vous voulez dire, je soutiens Tijani parce qu'il me semble que c'est la meilleure manière de procéder, pour un nombre d'aspects.

---

Je sais qu'on reviendra sur cette discussion, mais au bout du compte, je pense que cette décision appartiendrait à autant de participants que possible, c'est ça qui serait bien.

On sait que c'est une question complexe. Mais c'est ce que nous avons.

ALAN GREENBERG: Pour être clair, Tijani disait que le groupe devait faire une proposition à l'ALAC et que l'ALAC devait le ratifier. Ou alors dites-vous que ce serait à l'ALAC de décider ?

SEBASTIEN BACHOLET : Non, aucun problème avec le comité de sélection. Si le comité fait une proposition et que l'ALAC le ratifie, on pourra être d'accord ou en désaccord, mais je suis d'accord avec Tijani.

ALAN GREENBERG: Y a-t-il quelqu'un d'autre qui souhaite prendre la parole ? Si vous ne prenez pas la parole il y a trois autres membres de l'ALAC qui se sont déjà exprimés. Sinon, on prendra votre silence pour accord. Vous pouvez prendre la parole pour être en désaccord avec moi, que les choses soient claires ; Sébastien vous relevez la main ?

TIJANI BEN JEMAA : Nous sommes 4 à nous être exprimés. On a Alberto, vous, moi et Sébastien.

---

ALAN GREENBERG:

Oui, effectivement, on est 4 à s'être exprimé. Donc en l'absence d'autres commentaires, cela sera présenté à l'ALAC pour ratification. Cette ratification devra être rapide.

Javier dit qu'il est d'accord avec moi.

Cela dit, on n'a pas le temps de discuter de la question, mais nous resoumettrons cet aspect ou cette question lors de notre prochaine réunion pour ratification de l'ALAC.

Merci, c'est la décision qui a été prise.

La motion pour décision, on me le demande dans le Chat. On dit que le comité qui apparaît dans ce document, c'est-à-dire le comité formé par les 4 présidents entrants des RALO et le président de l'ALAC sont eux qui devront prendre la décision, faire la proposition, prendre la décision de ce qui sera présenté à l'ALAC pour que l'ALAC le ratifie.

Point suivant, révision de l'ALAC. On a eu une réunion de l'équipe de travail de révision de l'ALAC plus tôt aujourd'hui. Et, si je ne me trompe, Cheryl présentera rapidement l'état des lieux et les actions à suivre dans l'avenir.

Donc Cheryl, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci Alan. Nous avons donc tenu une réunion de notre équipe de travail plus tôt aujourd'hui, comme vous dites. Vous savez que les membres de l'ALAC peuvent toujours participer aux réunions de cette équipe de travail. Nous tiendrons une nouvelle réunion la semaine prochaine, donc si vous voulez aussi participer, rejoignez-nous. Ces

---

réunions se tiennent toujours à peu près à cette heure du jour, à la même heure pour garantir la participation d'autant de personnes que possible.

On a décidé de la date butoir pour la prochaine étape. Pendant que l'on attend à voir l'évaluation des recommandations et la faisabilité et les options de mise en œuvre pour chaque recommandation.

Pour la réunion septembre, nous allons le présenter au comité de faisabilité et d'effectivité de l'organisation, ce qui veut dire qu'il faudra qu'une décision soit prise lors de la réunion d'août de l'équipe de travail et qu'il faudra donc que l'on reçoive avant cette date des contributions pour notre document qui est disponible sur une page wiki et sous la forme d'un document de Google aussi.

J'ai ici ajouté un exemple pour que vous le voyiez, mais vous êtes tous bienvenus à faire des commentaires sur notre page wiki.

Ce document est une recommandation qui suit le format des modèles de recommandation. Donc ce sont des recommandations du format à suivre à l'avenir pour les recommandations. Et c'est quelque chose qui est disponible à tout le monde, pour que tout le monde puisse faire des commentaires, des recommandations dans ce groupe.

Le document est disponible pour les représentants régionaux de l'équipe de travail, ainsi qu'aux membres de la communauté et aux membres de l'équipe de travail.

Nous vous invitons à faire vos commentaires sur le document Google, auquel vous pouvez accéder depuis la page wiki. Mais nous vous prions

---

d'accéder avec votre compte pour que nous sachions qui a fait des commentaires.

Donc voilà tout ce que j'avais à dire pour l'instant. Alan, je vous cède la parole.

ALAN GREENBERG:

Merci Cheryl, je ne suis pas sûr que vous l'avez dit, en tout cas je répète, la date butoir pour cet ensemble de commentaires actuelle est le dimanche 6 aout. Donc vous avez la semaine prochaine pour faire des commentaires avant la fin de la période de consultation publique.

Ces commentaires seront intégrés au document et il y aura une nouvelle série de commentaires qui sera plus courte. Et le document finalisé ou presque final sera présenté à l'ALAC le mois prochain, lors de sa réunion mensuelle pour son approbation. Après quoi il y aura une période assez courte pour les révisions ; et donc voilà le processus que l'on suivra dorénavant.

Je ne pense pas qu'il y ait d'autres choses à dire. À partir de nos expériences lors de la première révision d'At-Large, nous avons décidé de mettre en place un plan de mise en œuvre assez générique. Il y a différents avis sur la manière d'aborder et de traiter les différentes questions, et nous verrons comment nous pouvons avancer avec la mise en œuvre. Mais nous avons donc des indications du conseil d'administration qui nous dira comment procéder avec le plan générique.

---

Donc sentez-vous libres de contribuer avec ces détails sur le document et pour essayer de respecter les attentes de tout le monde, on essaiera de faire le suivi de ces travaux bien sûr.

Y a-t-il des commentaires ?

Si je n'entends rien, alors on est en avance, légèrement en avance sur l'horaire prévu.

On passe au point suivant. Résultats du vote. Il y a un vote en cours au NomCom. Je crois que ça a duré près de 3 heures. Il y a eu une erreur qui a été commise, qui a affecté je crois un membre de l'ALAC, parce qu'il y a 3 bulletins différents, ils ont été combinés en un grand bulletin, et il s'est avéré que la manière dont ça a été organisé, si vous votez pour l'un de ces votes, il faut que vous votiez pour tous.

Donc pour une raison quelconque, certains ont décidé de ne pas participer. Donc si quelqu'un a voulu participer à un certain moment du processus, mais pas à d'autres, ils ont donc été affectés.

Il a fallu donc remédier à cela.

Ariel, vous pouvez nous en dire un peu plus là-dessus ?

ARIEL LANG :

Merci Alan. Je viens de vérifier, tous les membres ALAC ont voté, et nous avons rectifié cette situation pour les membres ALAC qui décidaient de voter pour une partie et pas pour l'autre.

---

ALAN GREENBERG:

Merci. Oui, je voulais m'assurer que personne d'autre n'avait ce problème. Il y a une seule personne qui nous a fait part de ce problème pour l'instant, mais je voulais m'assurer qu'il n'y avait personne d'autre qui avait été affecté.

On a essayé de simplifier les choses. Le but de la manœuvre ce n'était pas finalement d'affecter qui que ce soit.

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Sébastien ?

Je n'arrive pas à vous entendre Sébastien.

SEBASTIEN BACHOLET :

Merci Alan. Merci de me donner la parole.

Oui, je pense que, de mon point de vue, une bonne pratique consisterait à ajouter une ligne disant : je souhaite participer, je ne souhaite pas participer, etc.

De cette manière, on pourrait démontrer que vous prenez en considération le vote, mais que vous ne souhaitez pas participer. C'est une bonne attitude.

Je sais que dans certains pays, on considère l'abstention comme étant équivalent au fait de participer. Moi, ce n'est pas mon point de vue. Je pense que dans une démocratie, si je ne participe pas, c'est très différent d'une abstention. Et je ne veux pas avoir à choisir si je ne participe pas. Si je ne participe pas, alors je ne décide pas. Non, ça ne se passe pas comme ça. Donc peut-être ajouter cette ligne sur chaque bulletin de vote. Ce serait une bonne manière de prendre en considération ces personnes ;



---

Deuxième commentaire, et je sais que vous avez pris en considération cet aspect là, je sais que la décision doit être prise par les membres de l'ALAC, et étant donné qu'il s'agit d'une décision des membres de l'ALAC, si l'un des membres de l'ALAC propose un nom, ce nom doit figurer sur le bulletin de vote. Vous ne pouvez pas demander en dehors du vote si les gens sont d'accord ou pas pour qu'on inscrive ce nom. Parce que ça n'est pas une bonne manière de procéder, d'avoir ce genre de discussion en dehors du vote.

Et je considère que si une personne, quelle qu'elle soit, qu'elle soit membre ou pas de l'ALAC, veut que son nom figure sur ce bulletin, il faut qu'il soit ajouté. Pour moi, c'est une question de démocratie.

C'est une position qu'a choisi d'adopter l'ALAC par le passé, et moi je ne suis pas d'accord. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs, j'ai choisi de ne pas participer au vote pour le représentant NARALO au NomCom.

Ce n'était pas parce que je n'étais pas d'accord ou j'étais d'accord avec les deux personnes, je les connaissais, mais je ne suis pas d'accord sur cette procédure. Merci.

ALAN GREENBERG:

Oui, je vais faire un commentaire sur un certain nombre de choses.

D'abord sur la question de l'abstention. Je comprends que certains considèrent l'abstention comme un vote négatif. Ça, ça n'est pas le cas à l'ALAC. À l'ALAC on considère les résultats de vote en fonction des votes pour et des votes contre et du nombre total. Mais on ne considère pas l'abstention comme un vote négatif, à l'exception d'un certain nombre de situations très précises qui impliquent l'expression positive des

---

membres de l'ALAC par rapport aux statuts constitutifs fondamentaux de l'ICANN. Mais ça c'est un cas de figure très rare.

Et dans la plupart des cas donc, je le disais, l'abstention on ne la considère pas comme un vote négatif. Je voulais être clair là-dessus.

Ensuite, par rapport au fait de mentionner le nom de la personne sur le bulletin de vote, c'est quelque chose qu'on n'a jamais fait à l'ALAC, c'est quelque chose qu'on pourrait faire.

On a traité la situation des recommandations du NomCom où la RALO a fait une recommandation entre plusieurs personnes. Et on a traité cela de manière différente. Par exemple, répéter le vote RALO pour suivre les recommandations d'un RALO. Et par le passé c'est ce qu'on a fait. Donc j'ai simplement suivi ce qui avait été fait.

Vous avez parlé de la possibilité d'agir autrement. J'en appelle à l'ALAC, est-ce qu'on agit comme on a fait par le passé ou on change ?

Ca, on en a débattu à l'ALAC, mais je pense moi, avoir agit raisonnablement en faisant, en procédant de la même manière qu'on a toujours procédé.

On a encore du temps, hein, si vous voulez intervenir.

Non. Alors ce point est clos. Sébastien, si vous voulez l'ajouter comme point à l'ordre du jour de la prochaine réunion, n'hésitez pas à le faire. Mais peut-être que vous préférez en parler face à face la prochaine fois qu'on se verra, à la conférence ICANN 59 peut-être.

Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA :                   Merci beaucoup Alan. Pour revenir à la question de Sébastien, je crois que c'est quelque chose dont on peut discuter, parce que ça c'est une décision qui relève des membres de l'ALAC et aussi de tout membre At-Large qui peut soumettre un nom pour un vote.

Et étant donné qu'il y a des règles pour cette élection, on peut en avoir d'autres pour d'autres élections. C'est le cas pour le NomCom. On peut avoir des règles et des méthodes de travail, des règles claires pour ne pas avoir à en discuter à chaque fois.

Si on a des choses écrites, claires, on n'a pas à en rediscuter à chaque fois.

ALAN GREENBERG:                   Je ne suis pas sûr qu'on en a discuté pendant des années ou depuis des années. Je ne suis pas sûr. On en a parlé, mais comme je l'ai dit, si vous souhaitez en reparler vous êtes libres de l'inscrire pour la prochaine réunion à l'ordre du jour.

Olivier ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :       Merci Alan. Récemment, j'ai entendu dans une téléconférence qu'il y avait des conditions fixées pour les membres du NomCom qui devraient avoir certaines connaissances pour savoir comment sélectionner les gens, comment bien lire les CV et choisir les bonnes personnes, etc. Donc une série de compétences nécessaires. Est-ce qu'il y a une série de compétences que fixe l'ALAC pour sélectionner les membres du

---

---

NomCom ou ce n'est pas le cas ? Ou est-ce qu'on va envisager quelque chose pour avancer là-dessus ?

Parce que l'une des préoccupations, et je l'ai entendu de la bouche de certaines personnes, c'est que ce pourrait être une bonne porte d'entrée pour les gens qui veulent rejoindre l'At-Large, et peut-être qu'on devrait choisir des gens plus efficaces, des gens qui aient plus de connaissances sur les processus de sélection, etc.

Bon de toute façon vous avez participé vous aussi à cette téléconférence, donc vous voyez de quoi je veux parler.

ALAN GREENBERG:

Oui, merci Olivier. En fait je me souviens plus de quelle téléconférence vous parlez, mais je me souviens bien des mots que vous dites.

Au fil des années à l'At-Large, on a eu plusieurs positions. Et les différentes RALO ont eu leur propre position.

Ensuite, les gens peuvent envoyer au NomCom les gens les plus chevronnés, les plus expérimentés. Ou parfois c'est simplement la seule personne qui est disposée à le faire.

Et l'habitude c'est de faire en sorte que cette personne puisse s'impliquer pleinement à l'ICANN sans avoir nécessairement d'expérience préalable dans le processus de sélection et autre.

Ca c'est le processus de sélection que l'on a. Encore une fois, j'ai dit à maintes reprises qu'on devrait essayer de trouver et de chercher des personnes expérimentées, chevronnées, et l'équipe de révision a dit :

---

on a besoin de nouveaux visages, de nouvelles personnes pour toute fonction.

Donc je suis d'accord avec vous.

Toutes les RALO n'ont pas toujours été d'accord avec vous, et l'ALAC non plus. Donc je pense que de toute façon c'est une discussion qui mérite d'être approfondie, comment le mettre en œuvre. Mais effectivement c'est une bonne discussion qu'on devrait avoir.

Y a-t-il d'autres commentaires ?

L'ICANN 59, qui s'occupe de cette question ? Gisella ? Heidi ?

HEIDI ULLRICH :

Bonjour Alan. Alors le premier point, d'abord je voulais parler du rapport ICANN 59. Si vous ne l'avez pas encore lu, faites-le, il y a un excellent résumé de toutes les activités, y compris At-Large. Et c'est un résumé très utile de ce qui s'est passé, et merci Ariel.

Et, comme on l'a dit auparavant, les points d'action on les contrôle bien. Donc Alan, si vous voulez ajouter quelque chose sur ce point allez-y, sinon Tijani est prêt pour parler du point suivant.

ALAN GREENBERG:

Non, aucun autre commentaire. Tijani peut y aller. Olivier ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Merci Alan. C'est une question à l'adresse de Heidi. Le rapport politique après la conférence ICANN 59, est-ce qu'il y aura un rapport sur la

---

réunion sur la politique et la sensibilisation ? Est-ce qu'il y aura un autre rapport qui sera effectué aussi ?

HEIDI ULLRICH :

Est-ce que vous parliez de l'ICANN 59 ou vous parliez de la préparation de l'ICANN 60 ? Parce qu'il y a le forum politique et étant donné qu'il y a des activités en termes de sensibilisation, je pense que, je le disais, c'est un excellent résumé de ce qu'il s'est passé par rapport à la sensibilisation. Est-ce que vous vouliez parler d'autre chose ou pas ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Oui, merci beaucoup. Permettez-moi de ne pas être d'accord au fait de dire que l'ICANN 59 est une réunion politique exclusivement. On a voulu que ce soit une réunion plus courte, aller dans les pays où on ne va pas forcément toujours, à savoir pas forcément dans les pays plus grands où on va pour les grandes réunions. Je suis sûr que Sébastien peut nous en dire un peu plus là-dessus.

Mais je suis préoccupé par le fait que, chaque fois plus, on essaye de retirer la partie sensibilisation pour se concentrer sur la partie politique.

Il y a eu énormément de travail effectué sur la sensibilisation et je ne comprends pas pourquoi on veut le cacher. Est-ce qu'il y a quelque chose de mauvais ou de sale dans la sensibilisation ?

Bon, je suis un peu exagéré là dans mes propos, j'essaie de vous provoquer un petit peu, mais ce que je veux vous dire c'est qu'on va peut-être arrêter de faire de la sensibilisation à l'avenir.

---

ALAN GREENBERG: Oui, Sébastien peut-être que vous voulez intervenir ? On était en avance, maintenant on est un petit peu en retard par rapport à l'ordre du jour.

Sébastien je n'arrive pas à vous entendre.

SEBASTIEN BACHOLET :

Merci Alan.

Oui, je suis d'accord avec ce que vient de dire Olivier. Je crois que le fait que le nom donné à cette conférence, conférence politique, c'est un moyen de nous faire oublier que dans chacun des pays où on se rend pour ces conférences il y a des activités de sensibilisation qui sont organisées. Et ça, ça nous montre bien qu'on se préoccupe chaque fois moins de la sensibilisation.

Parce que justement c'était la raison même d'organiser des réunions dans des plus petits pays, le choix d'organiser une réunion en Afrique, en Afrique du Sud, une ville au Maroc, etc. pour les réunions qu'on appelait B à l'époque. C'était pour faire des activités de sensibilisation.

Mais je suis d'accord avec vous, c'est une excellente question, et si on a un rapport sur la réunion, on doit avoir deux rapports, un rapport sur la politique, mais aussi un rapport sur la sensibilisation. Sensibilisation lors de ces conférences B.

ALAN GREENBERG: Oui, moi je crois me souvenir que la première réunion B qui s'est tenue à Helsinki, on l'a appelé réunion politique parce qu'il n'y a pas eu d'activité de sensibilisation.

---

Quoi qu'il en soit, Heidi est-ce qu'on peut poursuivre avec le rapport sur ICANN 59.

Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Alan. J'aimerais vous informer des activités AFRALO par rapport à l'assemblée générale AFRALO.

Pour revenir au point soulevé par Olivier et Sébastien, c'est quelque chose qu'on a dit dès le début, et qu'on a répété à maintes reprises. Mais il semblerait que personne ne souhaite nous entendre.

Nous avons dit que les réunions, quelles qu'elles soient, surtout les petites réunions, servent à faire de la sensibilisation et à réunir ces communautés. Ca, ça a été la définition des conférences B.

Maintenant, il s'agit d'un forum politique sans qu'il y ait l'approbation de la communauté, sans même que la communauté soit informée. C'est un état de fait et je ne sais pas qui a pris cette décision. Et je ne sais pas pourquoi cette décision a été prise.

On dit toujours que l'ICANN prend ses décisions en fonction de ce que veut la communauté, là ce n'est pas du tout le cas.

Voilà ce que je voulais dire, et je vais en revenir après aux activités AFRALO.

D'accord, donc on a travaillé sur la sensibilisation et sur la formation de compétence, et je me concentrerais là-dessus puisqu'Alan me le demande.



---

On a d'abord eu une séance d'implication de la communauté. Pour moi, c'était une séance qui a connu un grand succès puisque nous avons reçu une soixantaine d'étudiants des universités locales, et nous leur avons présenté l'ICANN et l'internet brièvement. Et puis nous nous sommes informés de leurs inquiétudes.

Je pense qu'à Marrakech on a bien amorcé ce type d'initiatives, et nous avons donc profité des expériences et des leçons que nous y avons apprises.

Dans les séances de formation de compétences que nous avons partagées avec les ALS, nous avons divisé les informations en 4 séances. D'une part sur les politiques, et non pas sur les processus ou sur les définitions de l'ICANN puisque cela avait été fait à distance avant la réunion de Johannesburg par le biais de séminaires web.

Et nos 4 séances se sont donc concentrées sur les aspects de politique exclusivement.

Nous avons également organisé un showcase, comme vous savez. Et l'une des parties principales de nos activités à Johannesburg était l'assemblée générale.

Nous avons profité de la présence des ALS de la région pour organiser cette assemblée générale. Et nous avons discuté avec eux de la révision de notre organisation régionale.

On a tenu certains des entretiens qui étaient nécessaires pour la révision, et nous avons discuté de la question de l'adhésion de membres individuels.

---

En ce moment, nous discutons d'AFRALO là-dessus et on est déjà passé par un appel à consensus. Donc on travaille, comme vous voyez, sur cette question de l'adhésion et des membres individuels.

D'autre part, nous avons discuté des questions urgentes pour AFRALO. Notre dernière séance a abordé les questions urgentes pour AFRALO.

Nous avons invité EURALO et l'ALAC pour qu'ils présentent les questions qui étaient de leur intérêt. Et à partir de cette mise à jour qu'ils nous ont présentée, nous avons considéré lesquels des sujets qui étaient sur leur liste étaient des questions urgentes pour AFRALO aussi.

Donc nous avons discuté de ces questions urgentes à travers un nombre de questions et à partir des documents qu'AFRALO avait élaborés pour discuter de ces questions urgentes.

Voilà, je m'arrêterais à ce point-là. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci. Y a-t-il des questions ou des commentaires pour Tijani ?

J'avoue que je suis moi-même impressionné par la quantité de travail que vous avez fait et par la quantité de perspectives et de points de vue que vous avez partagés. C'est vraiment impressionnant.

En absence de commentaires, nous allons donc passer au point suivant de l'ordre du jour, ICANN 60. Heidi ?

HEIDI ULLRICH :

Très bien. Il reste deux mois avant la prochaine réunion de l'ICANN, la 60<sup>ième</sup> réunion de l'ICANN. Nous avons déjà commencé à travailler sur

---

les préliminaires sujets qui seront abordés et sur un emploi du temps préliminaire.

Donc sous point A, thèmes et sujets initiaux. Ce serait donc une liste préliminaire que l'on pourrait peut-être publier sur une page wiki pour la réunion d'Abu Dhabi de l'ICANN, 60<sup>ième</sup> réunion publique de l'ICANN, de manière à ce que tout le monde puisse ajouter leur suggestion de sujets à aborder.

Est-ce que cela vous semble convenable Alan c'est bon ? Merci.

Ariel fera donc cette page wiki, la créera.

D'autre part, il faut planifier la séance de développement de l'ALAC, c'est-à-dire que les membres qui se joignent à l'ALAC doivent être formés lors des derniers jours de la réunion, donc vendredi de la 60<sup>ième</sup> réunion publique de l'ICANN.

Dans le passé on a eu des séances de développement et cette année, on a discuté avec notre équipe de formation qui est maintenant en mesure de faciliter ou de modérer cette séance de développement de l'ALAC.

Donc je voudrais savoir si vous êtes intéressés par cette possibilité, si vous pensez que l'on considère cette possibilité d'avoir du personnel expert pour faciliter cette séance.

ALAN GREENBERG:

Heidi, je voudrais qu'ils nous présentent des propositions sur le type d'activité ou le type de séance qu'ils prévoient d'organiser pour nous, ou comment ils pourraient nous aider à développer nos capacités. Je

---

pense que cela nous donnera une idée sur ce que vous voulez dire par formation. Peut-être que vous pourriez leur demander d'autres détails.

HEIDI ULLRICH :

Bien sûr. On leur demandera donc de partager avec nous leurs idées pour voir ce que nous pourrions faire comme séances de formation, pour voir comment renforcer les capacités de l'ALAC et puis pour leur demander de suggérer comment organiser cette séance.

ALAN GREENBERG:

Bien sûr. On voudrait savoir ce qu'en pensent les personnes qui ont déjà participé à ce type de séance par le passé.

On compte également tenir des séances de développement pour les dirigeants des RALO, ce sera une séparée, en parallèle, en simultanée, donc la situation est similaire.

Je ne vois pas de main levée pour l'instant. Mais il me semble qu'il faudrait que l'on envoie un mail sur la liste de diffusion de l'ALAC de manière à ce que d'autres personnes puissent également exprimer leur point de vue sur ce qui serait utile, pour qu'ils partagent avec nous leurs expériences, leurs avis sur ce qui a été fait dans le passé, ce qui pourrait être amélioré, ou s'il y a des personnes qui sont déjà passées par ce type d'expérience à un autre moment de leur vie. Elles auront également la possibilité de participer cette expérience avec nous sur la liste de diffusion.

Donc Heidi, veuillez s'il vous plait partager cela sur la liste.

---

HEIDI ULLRICH : Bien sûr.

ALAN GREENBERG: Et s'il y a quelqu'un d'autre qui puisse collaborer avec ce type de séance, Heidi, invitez-les également

HEIDI ULLRICH : Très bien, oui. Je ne sais pas si Maureen est connectée à cet appel, elle pourrait peut-être présenter les plans pour l'assemblée générale d'APRALO. Est-ce qu'elle est connectée ?

ALAN GREENBERG: Non, elle n'est pas connectée, Maureen n'est pas connectée.

HEIDI ULLRICH : Très bien, alors est-ce que Cheryl pourrait nous raconter brièvement quels sont les plans pour l'assemblée générale d'APRALO ?

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Alan et Heidi.

Les plans pour l'assemblée générale d'APRALO qui sera tenue dans le cadre d'ICANN 60 avancent.

Nous avons déjà organisé nos travaux en un ensemble de pistes de travail, y compris les ordres du jour et les activités que nous prévoyons pour notre assemblée générale.

---

Nous ne commençons qu'à peine, mais tout marche comme sur des roulettes, nous travaillons pour y arriver et nous essayons de trouver les fonds pour nos activités. Des travaux sont bien en cours, nous sommes optimistes et nous voyons qu'il y a un nombre de demandes qui ont déjà reçu les fonds nécessaires pour pouvoir les organiser. Il en manque d'autres, mais comme je dis, nous faisons des progrès.

Et Maureen et d'autres membres d'APAC ne sont pas là aujourd'hui parce qu'aujourd'hui c'est la première journée de notre FGI régional, et il y a beaucoup de personnes qui y participent et qui ne sont pas disponibles parce qu'ils sont soit au FGI, soit en déplacement en ce moment.

ALAN GREENBERG:

Merci Cheryl. Y a-t-il d'autres commentaires ? Sur la question de l'Assemblée générale de l'APRALO Non ?

Ce point à l'ordre du jour est maintenant complet. Y a-t-il des divers à partager ?

JUDITH HELLERSTEIN :

Oui, Alan ? J'ai un divers à proposer.

ALAN GREENBERG:

C'est vous Judith ? Est-ce bien le cas ? D'accord, donc prenez la parole et puis on donnera la parole à Olivier.

---

JUDITH HELLERSTEIN : Très bien. Je voulais dire que nos deux ambassadeurs tribaux ont été sélectionnés. Nous avons discuté avec eux. Ces ambassadeurs ont donc été en définitive, mais qu'ils doivent maintenant suivre les formations de l'ICANN.

Ces personnes viennent l'une des États-Unis, l'autre de la Bolivie. Nous sommes en train de travailler avec le comité d'évaluation, et nous demanderons à APRALO de nous orienter un peu par rapport aux séances de formation qu'ils ont organisées avant la réunion. [Inaudible] et Eduardo de NARALO, Maureen d'APRALO et moi-même allons organiser cette séance ensemble, et nous allons ensemble considérer les candidatures.

En ce moment, nous allons lancer un appel à mentor pour les personnes voulant mentorer ces ambassadeurs.

Donc si vous voulez vous présenter, vous pouvez déposer votre candidature. Merci.

ALAN GREENBERG: Merci. Olivier maintenant.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Je voulais vous raconter une des activités principales qui ont lieu cet été. C'est une question que personne n'a présentée, ce sont les discussions du GDPR qui ont été tenues au sein de l'ICANN tout le long de cet [été].

Je vois une matrice et mise à jour d'information du flux d'information du GDRP et je vois que l'ALAC y a participé en fournissant des réponses

---

ensemble avec d'autres personnes. Donc je voudrais savoir s'il y a quelqu'un qui puisse nous présenter cette question.

ALAN GREENBERG:

Je ne sais pas qui a reçu cette matrice et cette mise à jour. Je l'ai reçu moi-même qu'hier soir. Donc je n'ai pas eu le temps de la lire. Je pense qu'il y a également un article de blog qui a été publié aujourd'hui avec une mise à jour sur cette question.

J'ai consacré la plupart de ma journée aux appels, donc je n'ai pas eu le temps de le lire, mais je le ferai ce soir.

Tout ce que je peux dire pour l'instant est que je sais que l'ICANN voulait élaborer une proposition pour créer une commission qui commence à travailler entre septembre et octobre de cette année.

Je n'ai pas d'autres informations.

OLIVIER CREPIN LEBLOND :

Oui, Alan, c'est juste que l'article de blog dit qu'il y a eu des utilisateurs finaux qui y ont participé. Donc je voulais savoir qui, au sein d'At-Large, a participé.

ALAN GREENBERG:

Oui, c'était moi en fait, et mon intervention était de demander d'autres commentaires d'autres informations, c'est tout ce que j'ai fait. J'ai reçu des commentaires de Holly, mais nous n'avons pas apporté d'autres modifications au document.



---

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Très bien, merci.

ALAN GREENBERG : Vous avez toujours l'occasion de participer. Ce document est publié pour consultation publique. Si vous voyez d'autres aspects qui aient un impact sur les utilisateurs finaux, je vous prie de vous exprimer.

J'ai partagé ces informations rapidement avec vous, comme le saurez, je n'ai que jeté un coup d'œil pour voir s'il y avait des informations d'intérêt pour les utilisateurs finaux, mais il se pourrait qu'il y ait des choses que je n'ai pas vues. Donc si vous identifiez quoi que ce soit, faites-le-moi savoir.

Y a-t-il d'autres commentaires ? Autrement, je vous remercie de votre attention, la réunion est maintenant clôturée.

Merci et au revoir.

GISELLA GRUBER : La réunion est ajournée, et l'audio sera maintenant déconnectée. Merci d'avoir rejoint notre appel aujourd'hui, rappelez-vous de déconnecter vos lignes, profitez du reste de la soirée ou de l'après-midi. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**